

## La spécificité des écoles nouvelles comme critère d'évaluation

Fabienne SERINA-KARSKY (CIRCEFT)  
Doctorante à l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis  
e-mail : fkarsky@gmail.com

La question de la spécificité des écoles nouvelles ne date pas d'aujourd'hui. En effet, Adolphe Ferrière, dès 1919, dressait une liste en 30 points permettant de « diagnostiquer » les écoles nouvelles, à travers des critères tirés de l'expérience même de ces écoles.

Dans cette communication, je propose de m'appuyer sur ce qui fait aujourd'hui la spécificité d'une école nouvelle pour interroger la pertinence des critères d'évaluation à prendre en compte lors de l'évaluation d'un établissement différent, notamment à travers une recherche collaborative en cours. En effet, l'évaluation d'un établissement différent ne peut se satisfaire de critères extérieurs préétablis et imposés à une équipe éducative dont une partie du travail consiste à sortir des sentiers battus et à prendre en compte l'évaluation d'enfants, considérés dans leur globalité, au delà de leurs résultats purement scolaires.

Après avoir dressé le contexte de cette recherche collaborative, entreprise dans le cadre d'une thèse en sciences de l'éducation sur l'enfant à l'école dans l'Education nouvelle<sup>1</sup>, et impliquant différents acteurs (enseignants, parents, élèves) d'une école nouvelle parisienne faisant partie du réseau de l'ANEN<sup>2</sup>, je proposerai un aperçu de l'évolution historique de l'évaluation de la spécificité des écoles nouvelles en m'appuyant notamment sur le travail de Ferrière, mais aussi celui de Cousinet et Chatelain. Cette base nous servira d'appui et nous conduira à explorer ce qui aujourd'hui fait sens dans le processus d'évaluation d'un établissement scolaire différent en ce qu'il a de spécifique, en prenant pour exemple la tension soulevée par la pression de l'institution et des parents quant à l'évaluation normative des élèves, tension qui s'accélère dès lors que l'entrée en sixième se profile, et le sens donné à l'évaluation en école nouvelle, telle qu'elle a été conçue par l'équipe éducative et vécue par les élèves tout au long de leur scolarité primaire.

Ainsi, ce parallèle entre la question de l'évaluation des élèves en école nouvelle et celle de l'évaluation d'un établissement scolaire différent nous permettra de mettre en perspective la question d'une évaluation adaptée à la personnalité de chacun dans une société standardisée.

---

1 L'enfant à l'école dans l'Education nouvelle, d'hier à aujourd'hui ; sous la direction d'Antoine SAVOYE – CIRCEFT – Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

2 Association Nationale pour le développement de l'Education nouvelle